

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1067** Prix : 3.000 FC

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Invité par Félix Antoine Tshisekedi

(Lire en page 12)

Moïse Katumbi ce vendredi à Kinshasa



Union sacrée de
la Nation

Près de 120
députés du
FCC en
pourparlers
avec le
CACH

(P. 3)

(Lire en page 7)

Sindika Dokolo

Les résultats de l'autopsie !

Les réactions

LINAFOOT - Cet après-midi au stade F. Kibassa

Groupe Bazazno et son nouvel entraîneur à l'épreuve de V.Club

(Lire en
page 11)

IDIOFA**En cas de maladie : on consulte les prophètes mais pas l'hôpital**

«La population est appelée à se rendre à l'hôpital pour se faire soigner en cas de maladie au lieu de consulter les prophètes et guérisseurs charlatans».

C'est ce qu'a déclaré l'administrateur du territoire d'Idiofa dans la province du Kwilu, Jean Mari Laswe, lundi 2 novembre dans un entretien accordé à Radio Okapi.

Il a également indiqué qu'en cas de décès d'une personne, la population devrait éviter de toujours croire qu'elle a été ensorcelée :

"Je demanderai à la population de ne pas se donner toujours à la sorcellerie, parce que maintenant s'il y a quelqu'un qui meurt, on pense vite qu'il a été ensorcelé. Et encore, ce qui est plus grave encore, il y a des prophètes qui sont guérisseurs, prophètes et quand quelqu'un est malade, au lieu d'aller à l'hôpital, on



Coucher du soleil sur la rivière Kwilu, dans la ville de Kikwit. Photo MONUSCO/Myriam Asmani

va chez le prophète, et les prophètes, les charlatans là ils font n'importe quoi là-bas, quand ça va très mal, ils disent que ce sont des oncles qui l'ont ensorcelé. Moi je pense que la population doit comprendre ces histoires-là, la population doit

comprendre qu'il n'y a pas seulement ces histoires de sorcellerie. Il faut comprendre que la maladie on doit la soigner à l'hôpital. Se donner à la sorcellerie, ça c'est la bassesse, ça c'est la bassesse. Nous déplorons tous enfin».

Genre**Denise Nyakeru offre des vivres et non-vivres à Ne Muanda Nsemi**

La première dame de la République Denise Nyakeru Tshisekedi a rendu visite à Ne Muanda Nsemi, leader du mouvement politico-religieux Bundu dia Kongo, le samedi 31 octobre dernier en sa résidence privée de Ngaliema, dans la ville de Kinshasa.

Lors des entretiens, Zacharie Badiengila, alias Ne Muanda Nsemi a demandé à la première dame de plaider auprès du président de la République pour la libération d'une centaine d'adeptes de son mouvement incarcérés à la prison de Ndolo et de Bandundu lors de son interpellation au mois d'avril dernier.

Pour sa part, Denise Nyakeru Tshisekedi, qui a suivi avec une attention particulière les doléances du leader de BDK, a promis d'en



faire part au chef de l'État Félix Tshisekedi.

Il sied de signaler que chez Ne Muanda Nsemi, la présidente de la Fondation Denise Nyakeru Tshisekedi n'est pas allée mains vides. Elle a apporté à cette famille des vivres et non-vivres. " Je suis venue vous rendre visite pour m'assurer que vous êtes bien portant après tout ce que vous aviez vécu. Je vous ai apporté des vivres et non-vivres. J'ai entendu toutes vos plaintes et je vous assure de les faire parvenir au président de la République ", a dit la première dame.

Le déplacement de l'épouse du chef de l'État chez Ne Muanda Nsemi est intervenu après son tout récent séjour dans le Kongo Central. Denise Nyakeru Tshisekedi était accompagnée notamment de Didier Budimbu et Yves Bonkulu, respectivement vice-ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (EPST) et ministre du tourisme.

Pour rappel, Ne Muanda Nsemi avait été interpellé le 24 avril dernier. Il avait regagné son domicile réhabilité par le président de la République, après 4 mois d'hospitalisation aux Cliniques uni-

versitaires pour un problème de tension.

Prince Mayiro

KINSHASA**Des «kulunas» en rééducation au Service national**

Le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a mis à la disposition du Service national le premier groupe d'inciviques communément appelés "Kulunas", le lundi 02 novembre 2020.

La cérémonie y relative s'est déroulée au terrain Flamboyant dans la commune de la Gombe.

Au total, 300 jeunes délinquants sur les 929 présents ont été remis entre les mains du général Jean-pierre Kasongo, commandant du service national en présence du commissaire provincial de la police/ville de Kinshasa, le général Sylvano Kasongo, des ministres provinciaux de l'intérieur et sécurité et celui des finances et économie.

Dans son intervention, le premier citoyen de la ville a rappelé les conseils qu'il a donnés à ses administrés de toujours dénoncer ces jeunes inciviques qui sèment la terreur et la désolation au sein de la population Kinois.

"Sur instruction du chef de l'État, désormais tous ceux qui vont être arrêtés iront soit en prison pour ceux qui ont commis des crimes et pour les autres à Kaniama Kasese dans le Haut-Lomami pour faire le champ", a-t-il déclaré.

En outre, Gentiny Ngobila a appelé les médias à vulgariser son appel à la dénonciation de ces inciviques pour une ville de Kinshasa sans Kulunas.

Ces 929 Kulunas ont été arrêtés dans le cadre de l'opération Kifa Kiyu avec 104 machettes. Ils ont été interpellés pour la plupart en flagrant délit. Parmi eux, il y a des récidivistes et des condamnés à des travaux forcés dans les récentes audiences foraines.

De son côté, le général Jean-Pierre Kasongo du service national, après avoir habillé l'échantillon des jeunes mis à sa disposition par le gouverneur de la ville de Kinshasa, a exprimé sa volonté d'aider la ville et la police nationale congolaise à encadrer ces jeunes pour la plupart désœuvrés. Il en a profité pour rappeler à tous la mission du service national qui consiste en l'encadrement de cette jeunesse, tout en leur dotant d'un enseignement utile par la formation et la discipline.

D'après le service de communication de l'hôtel de ville, après ce premier groupe suivra d'autres jusqu'à atteindre l'effectif prévu, qui est de 2.000.

Jephthé Kitsita

GENDER**Début de la phase décisive de L'ONU-Femme au secours des femmes politiques**

La phase décisive de désarmement des éléments du groupe armé Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) a débuté samedi, au cours d'une cérémonie solennelle en présence de plusieurs délégations, dans la localité de Gety, chefferie des Walendu-Bindi située à 60km au sud de Bunia dans le territoire d'Irumu, a confié une source du bureau provincial de DDR.

Selon la source, les dispositions sécuritaires sont renforcées sur place pour prévenir tout incident malheureux, tel que celui enregistré dans cette localité le 30 septembre dernier, où des affrontements ont opposé les éléments des FARDC à ceux de FRPI avec un bilan lourd de onze (11) morts et des dégâts matériels très considérables.

Au cours de cet incident qui s'est produit le jour prévu pour la cérémonie de désarmement des



éléments de cette milice, le site de démobilisation, dont les travaux ont bénéficié d'un financement de près 100.000 USD équipé de matelas, tentes, d'un générateur de 45 KVA et autres matériels pour la prise en charge de démobilisés, a été incendié par certains miliciens de FRPI.

Pour cette première journée, renseigne la source, une première vague d'au moins cent (100) éléments de FRPI vont déposer les armes auprès des dif-

férents services spécialisés pour enclencher le processus de leur réinsertion sociale.

La présente phase décisive de désarmement est le fruit de l'accord de paix signé le 28 février 2020 à Gety, entre le gouvernement de la République, à travers le gouverneur Jean Bamanisa Saïdi, et la FRPI via son leader Richard Mbadu, en présence du VPM en charge de l'Intérieur, Gilbert Kankonde et le ministre de la Défense nationale, Aimé Ngoy Mukena.

Une foule nombreuse en liesse a exprimé son soulagement pour la fin de plus de 20 ans de guerre qui a complètement déchiré le tissu économique et social de cette entité coutumière.

ACP/LR

La République

2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba

Secrétaire de Rédaction
Béni Joel Dinganga

Collaborateurs
- Paul Eyenga
- Gaston Liyande

PAO
A. Salumu

Direction commerciale et financière
Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728

Distribution
Bertin Sefu

Images
Dieudonné Kanyinda

Consultations

Bilan de la première journée

Le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a démarré, lundi, les consultations des acteurs et organisations sociopolitiques les plus représentatifs de la République Démocratique du Congo en vue de la création de « l'union sacrée de la Nation », au Palais de la Nation à Kinshasa.

Le Chef de l'Etat F. Tshisekedi a reçu, notamment des personnalités membres des institutions d'appui à la démocratie, à savoir le Commission électorale nationale indépendante (CENI), la Commission nationale des Droits de l'Homme (CNDH), le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) et le Conseil national de suivi de l'Accord de Saint sylvestre (CNSA).

Parmi les délégués présents au Palais de la nation, il y a eu aussi ceux de la commission d'intégrité et médiation électorale (CIME) et du Conseil économique et social (CES).

Le programme du protocole d'Etat prévoit aussi en cette première journée, la participation, à ces assises, des délégués organisations de la société civile spécialisée dans le suivi du processus électoral à savoir l'Agir pour des élections transparentes et apaisées (AETA), la Synergie des missions d'observation citoyenne des élections (SYMOCEI), le Réseau national des organisations de la société civile pour l'observation et la surveillance des élections au Congo (RENOSEC), le REGED, l'ECCC-CJPSP et le ROC.

Il prévoit également la participation des délégués des confessions religieuses notamment ceux de l'Eglise du Christ au Congo (ECC), l'Eglise kimbanguiste, l'Armée du salut, les Eglises de Réveil du Congo (ERC), le Haut conseil des églises de Réveil, les Eglises Indépendantes du Congo (EIC), la Pastorale nationale Congolaise (Apôtre Mutombo), l'Eglise du Troisième Testament et l'Eglise Bangunza.

Le programme a prévu aussi des entretiens avec des personnalités indépendantes des consultations. Il s'agit du cardinal honoraire Laurent Monsengwo Pansinya, Monseigneur Tharcisse Tshibangu Tshishiku.

Le cardinal catholique Fridolin Ambongo qui devait également être consulté ce jour, a sollicité un report d'une semaine, soit le 9 novembre prochain, compte tenu de son agenda.

Le Président de la CENI présente un chronogramme

Le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Corneille Nangaa, a plaidé, lundi, pour l'organisation des prochaines élections dans les délais constitutionnels, à l'issue de l'entretien avec le Chef de l'Etat au Palais de la nation, dans le cadre des consultations pour l'union sacrée de la nation.

Corneille Nangaa a affirmé avoir présenté au Chef de l'Etat, un projet de chronogramme qui va conduire la RDC aux élections de 2023.

Le président de la Ceni qui s'est exprimé à la télévision nationale a précisé que la délégation de la Ceni aux consultations a plaidé pour la stabilité et la paix en RDC.

La CNDH plaide pour la paix

« Nous avons fait part au Chef de l'Etat Félix Tshisekedi de la situation actuelle des droits de l'Homme en République Démocratique du Congo et d'autres préalables », a dit le



président de la CNDH, Mwamba Mushikonkwe, à l'issue des échanges avec le Chef de l'Etat, avant d'être complété par sa vice-présidente : « Selon la Constitution, il est permis de faire la coalition. Quand ça marche, ça marche. Quand ça ne marche pas, la Constitution n'interdit pas de faire une autre coalition pour préserver la paix dans le pays ».

Olengankoy pour une rencontre F. Tshisekedi-J. Kabila

Pour sa part, le président du CNSA,

Joseph Olengankoy a préconisé une rencontre au sommet, entre le Chef de l'Etat Félix Tshisekedi et l'autorité morale du Front commun pour le Congo (FCC), Joseph Kabila en vue d'aplanir les divergences au sein de la coalition au pouvoir.

Il a exprimé le vœu de voir cette rencontre se dérouler loin des « extrémistes » de deux camps.

« Nous avons profité pour donner au Chef de l'Etat notre point de vue. On aurait souhaité qu'avec son prédécesseur Joseph Kabila Kabange, qu'ils arrivent à échanger pour la simple raison que nous sommes dans

un apprentissage de la démocratie à travers ce système politique », a soutenu Joseph.

L. Monsengwo salue l'initiative du Chef de l'Etat

Le cardinal honoraire Laurent Monsengwo a salué l'initiative du Chef de l'Etat qui devrait aboutir à un dialogue sans lequel rien ne pourra avancer.

Il a souligné l'importance du dialogue en ce qu'il permet l'avancement de travail, avant de soutenir que le Président commence à favoriser le dialogue en faisant intervenir certaines personnes capables de l'aider à naviguer dans les deux côtés de la pirogue. « C'est comme ça qu'il y a des chances pour que le travail avance ».

« Le Chef de l'Etat nous a parlé du travail des consultations qu'il a commencé et nous avons eu un memo que nous lui avons présenté dans lequel le pays aura besoin ».

La CIME, consciente des problèmes

Le président a.i. de la CIME, Moussa Rachidi a déclaré que sa structure est consciente des problèmes sérieux qui se posent dans le pays.

« En échangeant avec le Président, nous avons fait des propositions pour que ces consultations puissent conduire à un résultat susceptible de faire sortir notre pays de la zone de turbulence », a déclaré le président a.i. de cette structure, avant de préciser qu'un cahier de charges de la CIME a été déposé auprès du Chef de l'Etat d'autres détails suivront

LPE

RDC- Rwanda

Réouverture des frontières de Goma sous conditions

Faciliter l'entrée des élèves, étudiants, enseignants et médecins résidents sur leurs territoires respectifs, mais aussi adopter les mesures pour lutter contre la pandémie de la Covid-19, C'est entre autres mesures issues de la réunion tenue lundi 2 novembre à Goma entre les gouverneurs du Nord-Kivu, Carly Nzanzu Kasivita, et son homologue de la province de l'Ouest du Rwanda, Alphonse Munyentwali.

En plus de faciliter l'entrée de part et d'autre d'une certaine catégorie des résidents, notamment les étudiants, enseignants et médecins, les deux gouverneurs ont éga-

lement convenu de sensibiliser leurs communautés respectives contre les traversées clandestines et pour les inciter au respect de mesures barrières contre la covid-19.

En outre, il a été souligné que seuls les passeports, et laissez-passer sont admis comme titres de voyage pendant ce moment de covid-19.

"Seuls les passeports et laissez passer sont admis comme titres de voyage pendant ce moment de covid-19. Les deux délégations s'engagent de continuer de faciliter le transfèrement des malades... Seuls

les petits commerçants regroupés dans les associations agréées sont éligibles à la traversée par la petite barrière/"poids lourds", a indiqué Jean-Paul Maregane, directeur de cabinet du gouverneur du Nord-Kivu.

Au cours de ces échanges, quelques problématiques ont été soulevées notamment le mouvement des résidents travaillant de part et d'autre de la frontière, les petits commerçants transfrontaliers et l'utilisation de la petite barrière comme 2ème porte des marchandises.

Union Sacrée: Près de 120 députés du FCC en pourparlers avec le CACH de Félix Tshisekedi

Les émissaires du Cap pour le Changement (CACH) multiplient des entretiens avec les députés de toutes les plateformes politiques issues de la majorité et opposition en République Démocratique du Congo.

Certaines indiscretions font état des rencontres qui s'intensifient dans la capitale quelques heures après le discours du président de la République.

Des contacts seraient déjà entrepris au niveau du Front Commun pour le Congo (FCC) avec près de 120 députés qui ont boycotté la dernière réunion de l'ex président Joseph Kabila à sa ferme de Kingakati, rassure une source des négociateurs.

Le « oui » de ces élus de la majorité parlementaire est la clé qui ouvrira la serrure de ces pourparlers dont l'objectif est de se mettre autour



d'une table pour une « Union sacrée de la nation » annoncée par Félix Antoine Tshisekedi pour la refondation de l'action gouvernementale.

Les mêmes indiscretions précisent que le CACH active les pourparlers avant la prochaine rencontre entre le chef de l'Etat et les leaders politiques au palais de la nation à la fin de la semaine.

La bataille se resserre

Pas du tout d'accord avec Tshisekedi, Joseph Kabila appelle les députés et sénateurs de sa famille politique à résister contre l'Union sacrée pour la nation.

De son côté, Moise Katumbi adhère à l'initiative et annonce son arrivée ce vendredi 6 novembre 2020 à Kinshasa.

Selon le conseil des sages de Ensemble pour la République, Katumbi va apporter sa contribution à la recherche des solutions consensuelles aux importants défis auxquels le peuple congolais est confronté.

Africa 24 sur 24

Coopération**L'Ouganda négocie la libération de ses citoyens détenus en RDC**

La ministre d'État, ministre des Affaires étrangères Marie Tumba Nzeza, a échangé le lundi 2 novembre 2020 en son cabinet de travail avec M. James Mbahimba, ambassadeur de la République d'Ouganda en RDC, venu solliciter la libération des prisonniers Ougandais retenus dans les différentes prisons de la RDC.

Le diplomate Ougandais a indiqué à l'issue des échanges que le gouvernement de son pays avait déjà gracié 141 prisonniers congolais qui étaient retenus dans les prisons de ce pays suite aux accords conclus entre le Président Yoweri Museveni et son homologue Congolais Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Jusqu'à ce jour, a-t-il dit, les prisonniers Ougandais se trouvant sur le territoire congolais ne sont

pas encore libérés, tout en souhaitant que la RDC applique le principe de réciprocité.

" Je suis venu discuter avec Mme la ministre d'État sur l'esprit de réciprocité, elle a promis que cela se ferait dans les prochains jours pour la libération des prisonniers Ougandais ", a-t-il dit. " Les deux Chefs d'État se sont convenus que ceux qui ont commis des cas mineurs soient graciés, c'est ce que le gouvernement ougandais a fait pour la libération de 141 prisonniers congolais " a-t-il dit.

Le diplomate ougandais a dit avoir informé la ministre d'État de l'organisation au mois de décembre en Ouganda d'un forum d'affaires et souhaité la participation des hommes d'affaires de Kinshasa à ce forum. " Il sera une occasion pour l'Ouganda de présenter des opportunités d'affaires ", a-t-il souligné. ACP

Liberté de la presse**JED recense 116 cas d'atteintes en 2020**

L'Ong Journalistes en Danger (JED) énumère 116 cas d'atteinte à la liberté de la presse en 2020 dont un journaliste assassiné. Comparé à l'année précédente, il y a une augmentation de 31 cas soit 36,4%.

Dans son rapport annuel 2020 rendu public, ce lundi 2 novembre, JED épingle les autorités politiques et administratives en haut du tableau des prédateurs de la liberté de la presse.

L'Organisation de défense des droits des journalistes leur attribue 48 cas de violations de la liberté de la presse soit 41,38 %.

Les services de sécurité mis ensemble (police, armée, ANR) sont responsables de 30,17% de cas de violation de droit de la presse soit 35 cas enregistrés.

Selon le rapport, les militants des partis politiques figurent bel et bien parmi les bourreaux de la presse. Ceux-ci sont cités dans 19 cas de bavures contre la presse soit 16,38%.

La part des autres types de prédateurs a été assez faible : les acteurs sociaux avec 4,31% des cas, les groupes armés (milices et autres groupes non autrement identifiés) avec 4,31%, les inconnus avec 2,59% des cas et les services du fisc avec 0,86%.

D'après le secrétaire général de l'ong Journalistes en Danger, Tshivis Tshivuadi, « derrière chaque atteinte à la liberté de la presse, il y a une victime et il y a un bourreau ; bien souvent, l'on parle des victimes qui sont les journalistes, mais on ne parle pas assez des « mechants » qui les persécutent ».

L'avis est JED est tranché : pour lutter efficacement contre l'impunité des attaques contre les journalistes, il est fondamental de mettre des noms sur les visages des prédateurs et ainsi exiger des sanctions contre eux.

La publication de ce rapport annuel 2020 coïncide avec la célébration, ce 2 novembre, de la journée mondiale contre l'impunité des crimes commis contre les journalistes.

A cette occasion, la directrice adjointe de l'ong Internews, Noémie Kilembe, a indiqué que son organisation appuie JED dans le cadre de son programme MSDA. Un accompagnement qui a permis la réalisation du monitoring des cas de violations de la liberté de la presse ayant donné lieu à ce rapport annuel.

Pour sa part, le ministre des droits humains, André Lite, a estimé que JED aurait recensé bien plus de cas d'obstruction à la presse. Tout en saluant l'engagement citoyen de JED, le ministre André Lite est convaincu que « le Congo de nos rêves ne peut exister sans une presse libre ».

De son côté, le ministre d'État, ministre de la communication et médias, Jolino Makelele, a lui-aussi admiré « le travail citoyen qu'accomplit JED en tant que témoin vigilant et partenaire de premier plan du gouvernement ».

Il entend poursuivre avec l'amélioration de l'environnement de travail du journaliste.

Pour ce faire, le ministre Jolino Makelele a annoncé, dans la foulée, l'organisation prochaine des états généraux de la presse. Une occasion de passer en revue, selon lui, toute la situation qui ronge la presse congolaise, du financement à la protection, de la question de dépenalisation des délits de la presse au fonctionnement pratique des organes de presse.

Pour Jolino Makelele, le journaliste doit travailler dans la sérénité pour favoriser les interactions citoyennes au sein d'une société de paix, plus juste et plus inclusive.

Louis-Paul Eyenga

Assemblée nationale**Dépôt du projet de loi de reddition des comptes exercice 2019**

Le ministre des Finances Sele Yalaghuli a déposé lundi au bureau de l'Assemblée nationale, le projet de loi de reddition des comptes exercice 2019.

« Conformément à la loi, le gouvernement a tenu à s'acquitter de cette obligation avant l'examen du projet du budget 2021 », a déclaré Sele Yalaghuli qui avait à ses côtés, le vice-ministre des Finances et le ministre des Relations avec le Parlement.

Aux termes de la loi relative aux finances publiques, le projet de loi portant reddition des comptes du dernier exercice clos doit être examiné préalablement par le Parlement, avant le vote du projet de loi de finances de l'année.

L'article 84 de cette loi stipule que « le projet de loi portant reddition des comptes du dernier exercice

clos, y compris les documents prévus aux articles 81 et 82 points 1 et 2 de la présente loi, est déposé à l'Assemblée nationale, au plus tard le 15 mai de l'année suivant celle de l'exécution du budget auquel il se rapporte. Dans l'impossibilité de respecter ce délai, le projet de loi portant reddition des comptes, ainsi que le rapport de la Cour des comptes visé au point 3 de l'article 82, sont déposés avant la fin de la session ordinaire de mars ».

La loi de Finances pour l'exercice 2021 qui se chiffre à 6,9 milliards de dollars a été déposée la semaine dernière à l'Assemblée nationale. Son examen et adoption par les élus nationaux interviendront avant la fin de cette session de septembre, essentiellement budgétaire.

Une question orale avec débat**à la ministre des Affaires sociales**

Le député national, Patient Malandji a adressé lundi une question orale avec débat à la ministre des Affaires sociales au sujet de la présence des enfants dans les Mines de cobalt.

L'élue de Kolwezi souhaite que la ministre des Affaires sociales vienne expliquer à la représentation nationale le retard accumulé dans l'exécution du programme destiné à sortir des milliers d'enfants travaillant dans les mines.

Le député national, rappelle-t-on, avait déposé il y a quelques semaines une question d'actualité sur la même matière, et que les derniers événements sur le terrain l'ont contraint à passer à une question orale avec débat.

Selon ce député national, deux d'entre ces enfants viennent de trouver la mort dans des circonstances inexplicables à Kolwezi.

Rappelons en outre, que près de 20 mille enfants vivent et travaillent dans des mines de cobalt. Et cela, contrairement aux textes internationaux et à la législation congolaise en matière du travail.

Pour cet élu national qui ne peut cautionner cette situation dramatique, « il faut que toute la lumière soit faite autour de ces enfants qui doivent être non dans les mines mais à l'école car ils sont l'avenir du Congo ».

« La Banque africaine de développement a accordé 84 millions de dollars à la RDC pour ce programme de resocialisation de ces enfants mais rien n'a été fait jusqu'à ce jour », a déploré cet élu de Kolwezi.

Journée internationale de l'épargne La BCC a des mécanismes solides pour sécuriser les épargnes



Une des façades du bâtiment administratif de la BCC

Banque centrale du Congo (BCC) en charge des opérations bancaires et suivi de la paie, Jean-Louis Kayembe, a indiqué que son institution a mis en place des mécanismes solides pour sécuriser les épargnes des Congolais, en marge de la célébration chaque le 31 octobre de la journée internationale d'épargne.

M. Kayembe a rassuré la population congolaise qu'elle peut épargner en toute confiance dans les différents systèmes bancaire. Malgré toutes les précautions que l'on peut prendre dans ce monde, poursuit-il, les accidents surviennent toujours, raison de plus que la BCC a pensé aux mécanismes solides pour que les épargnants se sentent en sécurité.

Jean-Louis Kayembe, a fait savoir à cette même occasion que c'est l'ordonnance-loi n°72/00 du 14 janvier 1972 relative à la protection de l'épargne et au contrôle des interventions financières qui définit le cadre institutionnel dans lesquels l'ensemble des intermédiaires financiers bancaires et non bancaires exercent leur activité en République démocratique du Congo (RDC).

Cette-dernière donne à la banque tout pouvoir d'orientation et de contrôle sur les intermédiaires financiers, précisant que seules les banques peuvent recevoir des dépôts à vue ou à terme d'un an ou plus. D'où, elles sont en revanche en concurrence avec les institutions financières pour la collecte des dépôts à un échange plus lointain.

Mécanismes de surveillance

Le directeur général de la Banque centrale du Congo (BCC) en charge des opérations bancaires et suivi de la paie, a relevé parmi les mécanismes de surveillance pour la bonne réglementation bancaire, des moyens financiers suffisants pour amortir les pertes qui peuvent subvenir. Celui-ci constitue le « Ratio imposé aux banques ».

A ce jour la BCC exige aux banques d'avoir un capital minimum de 30 millions des dollars américains et c'est en principe en 2021 que ce « Ratio » devrait passer à 50 millions, mais cette exigence été reportée suite à la situation de crise que le monde traverse. Par ailleurs toutes ces dispositions sont prises pour conforter

capital minimum tel qu'exigé aux actionnaires de banques d'apporter de moyens solides. Le ratio, a-t-il soutenu, est une précaution prise pour noyer des pertes les fonds propres.

Il existe aussi des exigences en matière de liquidité, de solvabilité que les banques doivent observer tous les temps pour assurer leur solidité, à savoir « de missions de contrôles effectuées dans des banques commerciales » qui sont régulièrement organisées (par semaine et mois) et permet de connaître la nature financière d'une banque.

M. Jean-Louis Kayembe, a rappelé que les différentes missions déjà effectuées ont permis d'atteindre un double objectif. D'abord, renforcer les capacités des superviseurs bancaires en charge du contrôle sur pièces à procéder à l'analyse des états financiers remis par les établissements assujettis.

Cela en vue d'élaborer périodiquement des notes d'étude sur la situation financière de chaque banque, selon les approches basées sur les risques. Ensuite, élaborer une méthodologie de contrôle sur place des instructions révisées de la BCC n°17, relative au contrôle interne, et n°21, relative à la gouvernance des établissements de crédit, à l'usage des équipes d'inspections de la BCC. « Et quand nous remarquons qu'une chose ne marche pas dans une banque, nous donnons des injonctions pour remédier à ce qui ne marche pas », a ajouté M. Kayembe.

Par le dernier mécanisme, M. Kayembe le renvoie aux recommandations ou instructions à l'endroit des banques, soulignant que la BCC a établi plusieurs instructions ou recommandations qui correspondent à chaque situation que peuvent rencontrer les banques ou les institutions micro finances constituant un guide.

Ainsi donc, le système financier congolais actuellement est composé des banques, coopératives d'épargnes et de crédits, institutions de micro-finances, une société financière (SOFIDE), une caisse d'épargne (CADECO), de messageries financières et de bureaux de changes enregistrés.

A-t-il précisé. Avec ACP

La RDC publie les contrats miniers demandés par le FMI



Les différents protocoles d'accord et contrats miniers exigés par le Fonds monétaire international ont été publiés. Ils concernent tous deux sociétés, Sokimo et Miba. Ces contrats ont été signés sous la présidence de Felix Tshisekedi, leur publication était un préalable à l'ouverture de négociation en vue de signer un plan triennal avec le FMI. Que disent ces contrats ?

On parle de quatre contrats ou protocoles d'accord. Il y en a trois côté Sokimo, le Société minière de Kilo-Moto qui exploite de l'or en Ituri et un avec la Miba, la société qui exploite les diamants aux Kasai. Un groupe de travail de l'Initiative pour la transparence des industries extractives s'est penché sur les trois premiers à la mi-septembre et a relevé des défauts qui valent pour tous.

Aucun respect des procédures d'appels d'offres ou de la loi de passation de marché. Les partenaires choisis ne remplissent pas leurs obligations, notamment financières vis-à-vis des sociétés d'Etat congolaise. Sans doute car elles n'en ont ni les capacités financières, ni les capacités techniques. Ce qui est aussi une violation du code minier.

Les signataires de ces contrats, AJ Resources, Pianeta Mining ou encore A&M International Développement et

Investment, pourraient obtenir des parts dans des joint-venture ou sur des permis d'exploitation très prometteurs. Une autre faiblesse relevée : il n'y a pas d'études de faisabilité de nature à certifier les ressources. Ce qui ne permet pas de savoir avec précision ce à quoi pourrait prétendre l'Etat congolais.

A noter que d'autres contrats ont été publiés sur le site de l'ITIE (Initiative pour la transparence des Industries extractives) dont huit sont relatifs à la Gécamines, la compagnie minière d'Etat. Il y a notamment un contrat de prêt de 200 millions d'euros entre la Gécamines et Fleurette, la société de l'ami de Joseph Kabila, Dan Gertler, contrat signé deux mois avant la mise sous sanctions par les Etats-Unis de l'homme d'affaires israélien.

« Nous avons identifié plus de 145 contrats entre les entreprises privées de l'Etat et leurs partenaires privés qui n'étaient pas publiés sur toute l'étendue de la République. Et nous avons initié une campagne de plaidoyer qui a commencé par demander la publication des neuf contrats dits prioritaires qui lient la Gécamines et ses partenaires privées. (...) Nous avons huit contrats sur les neuf qui sont aujourd'hui dans le domaine public. Nous saluons ces progrès et nous demandons à la direction de la Gécamines de publier le contrat du 8 mai 2013. »

RFI

Inflation fin octobre : 0,056% au niveau national

L'inflation à la fin du mois d'octobre 2020 se situe à 0,455% au niveau national et à 0,412% à Kinshasa, indique la mercuriale de l'Institut national de la statistique (INS), dans un communiqué. Selon ce communiqué à fin septembre de la même année, l'inflation était à 0,295% au niveau national et à 0,324% à Kinshasa. La dernière semaine du mois d'octobre 2020, cette inflation s'est établie à 0,056% au niveau national et 0,075% à Kinshasa



contre respectivement 0,061% et 0,084% la semaine précédente.

En cumul, l'inflation a atteint 14,467% au niveau national et 15,147% à Kinshasa. En annualisée, elle se situe à 17,313% au niveau national et 18,138% à Kinshasa. En glissement annuel, elle est à 15,601% au niveau national et à 16,240% à Kinshasa.

L'inflation de la dernière semaine du mois d'octobre souligne la source, est consécutive à la hausse des prix des pains et céréales ainsi que des aliments.

NORD-KIVU

La milice UPLC a remis aux FARDC plus de 50 évadés de la prison centrale de Beni



« Que tous ceux qui sont encore dans la brousse optent pour le processus de paix ». Cet appel a été lancé par le responsable de l'église l'Arche de l'alliance de Beni, lors d'une série d'activités ecclésiastiques organisés samedi 31 octobre matin à Beni dans l'objectif de prier pour la pL'envoyé du chef d'état-major des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) dans la région de Beni (Nord-Kivu), le colonel Mukulu, a affirmé ce lundi 2 novembre 2020, que les miliciens de l'Union du Peuple pour la Libération du Congo (UPLC) cantonnés à Kalunguta (sur l'axe routier Butembo-Beni, Ndlr), ont déjà appréhendé plus de 50 évadés de la prison de Beni-Kangbanyi qui sont désormais entre les mains des forces loyalistes.

« Ces gens là, quand ils passaient, on les

arrêtaient groupe par groupe. L'UPLC a dit non et les gens qui sont à Kalunguta ont dû arrêter et appelé leur hiérarchie. On a appelé le commandant secteur pour lui dire qu'on avait d'abord signalé le mouvement, il a dit que si vous voyez ces gens (évadés, Ndlr) passer par là, il faut les arrêter. Et on les a arrêtés puis les ramenés », a-t-il rapporté à la presse.

Le 19 octobre dernier, plus de 1.300 détenus se sont évadés de la prison centrale de Beni. Depuis, le gouvernement provincial du Nord-Kivu a regretté la mort de plus de 40 personnes dans la région de Beni. D'après le maire intérimaire, Modeste Bakwanamaha, parmi les évadés, figurent notamment les rebelles d'Allied Democratic Forces (ADF).

Joël Kaseso, à Butembo

MAÏ-NDOMBE

Plus de 23.000 \$ débloqués pour financer le reboisement

Le Fonds Forestier National (FFN) a alloué 23.500 dollars américains pour les activités de reboisement dans la province du Maï-Ndombe.

C'est Jean Robert Manzongo, chef d'antenne du FFN qui a fait cette annonce lors d'un point de presse tenu ce lundi 02 novembre 2020 à Inongo.

« L'objectif ici, est de financer le reboisement selon la politique du chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi axée sur le jardin scolaire qui consiste à planter 1 milliard d'arbres à l'horizon 2023. Le Maï-Ndombe s'était souscrit pour planter 10 millions d'arbres. Et c'est la raison d'être de ce financement », a-t-il déclaré.

Il renchérit que les entités Tolo, Bokoro, Ntandombelo dans le territoire de Kutu et Ikalata, Isea dans la ville d'Inongo sont ciblées pour l'exécution de ce projet financé à hauteur de 23.500 USD. 60% de ce fonds sont déjà mis à la disposition de la province pour les achats des matériels, intrants et leur expédition afin de débiter

Kasaï : sous le coup d'une motion de censure, le gouverneur Pieme invité à Kinshasa

Au lendemain du dépôt de la motion de censure contre le gouverneur Dieudonné Pieme, le Vice-premier ministre, ministre de l'Intérieur et Sécurité Gilbert Kankonde Malamba a, dans un télégramme daté du mardi 03 novembre 2020, rappelé à Kinshasa, toute affaire cessante, le gouverneur Dieudonné Pieme et le président de l'Assemblée provinciale Aloïs Mushitu Ngenge.



les activités.

Il a par ailleurs, demandé à la population d'Inongo de garder son calme tout en précisant que personne ne peut utiliser abusivement ce fonds ou encore désorienter l'objectif pour lequel il a été décaissé.

« Personne n'a le pouvoir d'utiliser abusivement ce fonds. Une désorientation de l'objectif de ce fonds, entraînera des poursuites judiciaires vu que l'État de droit est déjà effectif au pays », a-t-il prévenu.

Rolly Mukiaika Say, à Bandundu

"Vous saluer et vous informer toutes affaires cessantes vous être attendus à Kinshasa dès réception du présent message", indique le message dont une copie est parvenue à notre rédaction.

Cette convocation est perçue dans l'opinion comme une tentative d'étouffer tout contrôle parlementaire à l'Exécutif provincial initié par les 8 députés provinciaux.

BUTA

La Regideso revient après 26 ans d'absence !



L'eau de la REGIDESO jaillit sur un robinet à Kinshasa, le 23/03/2017. Radio Okapi/Ph. John Bompengo

L'eau courante de la Régie de distribution d'eau (REGIDESO) va couler de robinets et de bornes fontaines de la ville de Buta (Bas-Uele), située à 324 km au nord de Kisangani, à partir de ce lundi 2 décembre. Le directeur de la REGIDESO/ Kisangani, en mission à Buta, l'a révélé à la Radio Okapi samedi dernier, au lendemain de sa rencontre avec le gouverneur de la province du Bas-Uele, Valentin Senga, afin de lui faire part de la fin des travaux techniques engagés depuis deux ans pour cette fin.

Depuis vingt-six ans, la REGIDESO n'a plus fourni de l'eau potable aux habitants de la ville de Buta. Ses robinets et ses bornes fontaines, disséminés à travers différents quartiers, étaient devenus secs.

Cette situation était due à la destruction des installations et du réseau de distribution d'eau dans les années 1997, lors de la guerre de l'AFDL. Le directeur pro-

vincial de la REGIDESO/Kisangani, Ebaka Ice, assure que le pari est gagné et l'eau coule déjà de robinets :

" Je crois qu'on a terminé le projet qu'on a commencé, il y a deux ans. Déjà le projet est fini, on met déjà le centre en exploitation. Il y a des essais qu'on est en train de faire maintenant, je crois que lundi on aura déjà terminé et Buta a de l'eau après 26 ans. C'est un pari que nous avons lancé, nous avons respecté je crois que le D.G. a tenu son pari. "

Par rapport aux modalités d'approvisionnement en eau courante de la REGIDESO, il a précisé que les prix seraient fixés en fonction du coût d'exploitation. Toutefois, certaines charges ne sont pas prises en compte, elles seront supportées par son entreprise, a souligné Ebaka Ice. Celui-ci indique, par exemple, qu'un bidon de 25 litres d'eau sera vendu à 100 francs congolais.

BENI

Conditions de vie difficiles pour les déplacés de Lisasa-Kalunguta



La situation humanitaire est catastrophique après les différentes attaques attribuées aux ADF dans plusieurs villages du groupement Buliki dans la partie sud du territoire de Beni. Selon le chef du secteur Rwenzori, de nombreux déplacés ayant fui ces attaques ont trouvé refuge dans des familles d'accueil à Kalunguta, Butembo ou encore Kabasha et tous sont sans aucune assistance. Ainsi, il plaide pour que les partenaires humanitaires du gouvernement assistent ces déplacés, qui se comptent par milliers.

" Il y a eu déplacement massif de la

population. La population a quitté Kisimba, Lisasa, Pabuka, Mukondi ainsi pour se diriger d'autres vers Kalunguta, les autres à Butembo et certains se sont dirigés vers Beni et d'autres à Kabasha. Ils sont dans des familles d'accueil, comme on a été toujours hospitalier ", a témoigné Bozi Sindiwako, chef du secteur de Rwenzori.

Selon lui, du côté Mutwanga, il y a eu quand même des interventions de la part de certains partenaires, mais compte tenu de cet afflux-là massif, l'assistance n'était pas tellement suffisante. " Voilà pourquoi on ne cesse de faire des plaidoyers envers des humanitaires, pour que l'on prenne quand même la question parmi les priorités ", a-t-il poursuivi.

Plusieurs attaques ont eu lieu entre mercredi et samedi derniers dans la partie sud du territoire de Beni. Toutes ces attaques ont été attribuées aux ADF. Au moins une quarantaine de personnes ont été tuées.

Hommage

Sindika Dokolo

Les résultats de l'autopsie !



L'autopsie de Sindika Dokolo, l'homme d'affaires congolais de 48 ans, époux de la milliardaire Isabel Dos Santos, décédé le 29 octobre à Dubaï, a livré ses premiers résultats. La police de Dubaï affirme qu'il n'y a aucun soupçon d'acte criminel.

"Aucun acte criminel n'est suspecté dans la mort de l'homme d'affaires Sindika Dokolo, 48 ans, qui s'est noyé en faisant de la plongée libre dans le nord de l'île de Deira" a indiqué la police de Dubaï dans un communiqué rendu public le dimanche 1er novembre.

Le général de division Khalil Ibrahim Al Mansouri, commandant en chef adjoint et responsable des enquêtes criminelles, explique que, le 29 octobre, le centre de commandement de la police émiratie avait reçu un appel d'urgence concernant une personne qui s'était noyée alors qu'elle pratiquait la plongée en apnée tout près de l'île d'Umm al-Hatab, au nord de l'île Deira.

" L'incident s'est produit à sept miles nautiques de distance en mer et, en conséquence, des équipes de sauvetage en mer

ont été immédiatement dépêchées à la recherche de l'homme qui a été retrouvé décédé après avoir effectué une plongée libre connue localement sous le nom de " Al-Hiyari ", a expliqué le Général de division Al Mansouri, avant d'ajouter : " c'est une forme de plongée sous-marine qui repose sur la respiration propre, plutôt que d'utiliser des appareils respiratoires tels que des équipements de plongée ".

Al Mansouri a également indiqué que la police de Dubaï avait enquêté sur les circonstances du décès, en écoutant les déclarations des amis du défunt et en examinant les résultats du rapport des médecins légistes, qui ont tous conclu qu'il n'y avait aucun soupçon criminel derrière le décès.

A quoi correspond un mille marin ?

Un mille marin, appelé également mille nautique (Nm), est une unité servant à mesurer les distances en mer. Il est également utilisé dans le domaine aéronautique. Un mille marin correspond en fait à 1852 mètres. Dans le cas précis de Sindika Dokolo, l'accident s'est produit à 12.964 mètres de profondeur.

LES REACTIONS



LES REACTIONS

« La mort tragique et inopinée de Sindika Dokolo est une perte énorme pour sa famille et la RDC. Un homme juste et des principes s'en est allé avec une valise de connaissances et d'altruisme », a-t-il posté.

Ainsi, l'économiste international a regretté le fait que le pays de Lumumba va désormais, manquer la détermination de son digne fils pour participer au changement qualitatif de son histoire.

« Tu étais plus qu'un ami, un frère. Il y a 10 jours à peine, on échangeait et la vie semblait nous réserver encore plein d'aventures. Apprendre que tu es parti m'a dévasté. Des images de jeunesse, d'hier et d'aujourd'hui tournent en boucle dans ma tête. Trop triste ! Adieu Sindo, » a tweeté le ministre des Affaires foncières, Molendo Sakombi.

Le président de l'ECIDE et un des leaders de la coalition Lamuka, Martin Fayulu, se dit « consterné » par la mort de Sindika Dokolo.

« Je suis consterné par le brusque décès de notre frère Sindika Dokolo. Il a mené avec nous le combat pour la dignité du peuple congolais. Je garde de lui le souvenir d'un militant alerte, vif et plein d'espoir. Nos prières de réconfort vont à sa

famille et à ses proches, » a tweeté Martin Fayulu.

Le président du MLC, Jean-Pierre Bemba, très consterné, dit garder de Sindika le souvenir d'un homme cultivé, fédérateur et engagé.

« C'est avec consternation que j'ai appris la triste nouvelle du décès de notre frère Sindika Dokolo. Je garde de lui le souvenir d'un homme cultivé, fédérateur et engagé. Mes condoléances à son épouse, sa famille biologique et @LeCongoDebout, » a écrit Jean-Pierre Bemba vendredi 30 octobre sur son compte tweeter.

Sentiment partagé avec Floribert Anzuluni, coordonnateur du mouvement citoyen Filimbi. Il présente ses condoléances à la famille biologique et citoyenne de Sindika Dokolo.

« Consterné! Sincères condoléances à Mme. Dokolo @isabelaangola, aux enfants ainsi qu'à toute la famille biologique et « citoyenne » @LeCongoDebout. Tu as fait ta part SD <ØèÝ<ØéÝ. Repose en paix cher Sindika! @Carbone_Beni @ida_sawyer @OlivierKamitatu https://t.co/3tI9RVPDzb, » tweete Floribert Anzuluni.

Selon des chercheurs

Les arbres sont des organismes complexes, capables de communiquer les uns avec les autres



Dans son ouvrage *La vie secrète des arbres*, Peter Wohlleben, garde forestier allemand, indique que les arbres sont des organismes complexes, capables de décoder leur environnement et de communiquer les uns avec les autres. Ce dernier relève que les forêts naturelles sont « bonnes » parce que les arbres s'y entraînent pour assurer la croissance et la survie de tous les individus. Cette affirmation a pourtant des implications importantes sur nos modes de gestion des forêts.

« Confinés à l'immobilité, les arbres ont innové pour améliorer leur chance de survie : une même forêt peut être le théâtre de mécanismes de concurrence, d'adaptation, de guerre chimique et de symbiose. Et peu importe qu'ils poussent dans une forêt naturelle ou dans une forêt artificielle, les arbres ont les mêmes capacités d'utiliser ces mécanismes », indique Wohlleben.

Ce sont ces phénomènes d'adaptation qui fascinent l'auteur et interpellent les chercheurs. Il relève quelques mécanismes développés par les arbres pour croître et survivre dans cette nature contraignante, qui est aussi partagée, faut-il le rappeler, par les animaux et les humains.

Concurrence, facilitation, adaptation et communication chez les arbres...

L'auteur note chez les arbres la capacité de s'adapter et de s'entraider. Ce type de relation concurrentielle existe aussi chez les plantes qui recherchent la lumière nécessaire à la photosynthèse. À cet égard, les

grands arbres détiennent un avantage indéniable sur leurs congénères plus petits. Néanmoins, la plupart des espèces vivant dans des environnements avec peu de lumière ont développé tout un éventail de mécanismes d'adaptation. Ces arbres produisent de larges feuilles minces, appelées feuilles d'ombre, qui réalisent la photosynthèse avec peu de lumière ou adaptent leur mécanisme photosynthétique pour capturer les brefs rayons de lumière. Autre exemple, les branches des arbres vivant dans des lieux ombragés s'allongent à l'horizontal pour capter plus de lumière.

D'autres cas d'adaptation se révèlent tout aussi impressionnants, comme lorsque les arbres doivent partager l'eau et les nutriments. Grâce à leurs stratégies, des individus sont devenus plus efficaces à se nourrir dans des milieux où l'eau et les nutriments abondent alors que d'autres se sont adaptés pour devenir aussi efficaces, mais dans des milieux moins riches. Là où l'eau et les nutriments se font plus rares, les plantes ont développé une forme de relation symbiotique avec les champignons qui fait que les racines de l'arbre fournissent des sucres aux champignons qui en retour, alimentent l'arbre en eau et en nutriments par l'entremise d'un réseau de filaments (hyphes) répandus dans le sol. Au-delà de ces adaptations, les arbres rivalisent aussi entre eux pour s'accaparer les ressources, comme le fait d'ailleurs tout organisme vivant qui lutte pour sa survie.

On découvre, de plus, que cette compétition est moins forte lorsque les arbres sont entourés d'espèces variées. Par exemple, les systèmes racinaires des arbres n'ont pas tous la même profondeur, ce qui leur permet d'accéder à l'eau et aux nutriments d'une partie spécifique du sol, laissant les autres couches à d'autres individus. D'autres arbres utilisent différentes molécules pour obtenir les mêmes nutriments, comme l'ammonium ou le nitrate.

Tout comme les arbres n'ont pas tous la même hauteur et la même tolérance à l'ombre, la lumière qui n'est pas utilisée par les grands demandeurs est captée par les plus petits, plus résistants aux zones d'ombre. Cette utilisation complémentaire des ressources disponibles explique pourquoi tant d'espèces différentes poussent naturellement dans un même endroit. Chaque espèce a aussi un certain niveau de souplesse dans ses capacités à capter les ressources disponibles, mais limitées dans son environnement. S'il y a moins de lumière, les arbres réduiront leur rythme de croissance, produiront des feuilles d'ombres, ou s'étendront de manière latérale plutôt que verticale. S'il y a moins d'eau et de nutriments, ils favoriseront la croissance de racines courtes et fines. Et ils peuvent aussi devenir de grands rivaux face à une rareté soudaine de ressources : de pacifiques qu'ils étaient en temps d'abondance, ils ne se gênent pas de briser la trêve pour combler leurs besoins.

Les arbres sont aussi sentimentaux...

Peter Wohlleben montre que les arbres sont davantage « sentimentaux » que ce que nous pensions et peuvent recevoir et envoyer des signaux leur permettant d'augmenter leur chance de survie. Ils peuvent alerter leur environnement ou être informés par les autres plantes de la présence d'insectes nuisibles, par exemple. La plupart d'entre elles le font lorsqu'elles sont attaquées, en libérant des terpènes, des tanins et d'autres produits chimiques qui seront détectés par les autres plantes qui utiliseront ces signaux pour se préparer face à la menace imminente. Ces produits chimiques peuvent aussi être détectés par les ennemis

naturels de ces insectes ravageurs qui iront les attendre sur les arbres ciblés. Également, les arbres peuvent percevoir la proximité génétique des racines voisines et ainsi éviter soigneusement d'y faire courir leurs propres racines pour ne pas compromettre la survie de leur lignée. De récents travaux ont montré que si les racines ont tendance à s'étendre vers l'eau courante, c'est peut-être parce qu'elles « entendent » le bruit de l'eau qui s'écoule, mais cette hypothèse nécessite davantage d'investigation pour être confirmée.

D'autres recherches récentes ont également montré que des arbres peuvent s'échanger des ressources directement par les racines et les mycorhizes. Il semble maintenant clair que les racines des arbres voisins et de la même espèce se greffent les unes aux autres pour partager l'eau, les nutriments et les glucides. Ce processus expliquerait pourquoi les souches d'arbres coupés continuent de croître durant plusieurs années : les racines voisines « connectées » supplémentent le système racinaire de l'arbre abattu. Cependant, ce procédé n'a pas que des vertus : il augmente aussi les risques d'infection par la transmission d'agents pathogènes. Nous savons donc dorénavant que ce réseau d'échanges filamentaire fonctionne pour les individus d'une même ou de différentes espèces. Autre exemple, certaines espèces se développent davantage sous l'ombre partielle des autres arbres et vice-versa, tirant profit des faiblesses et des forces de chacun. D'autres produisent des agents chimiques qui inhibent la croissance de tous les autres arbres, sauf ceux de leur espèce. Il semble donc qu'au cours de leur longue évolution, les arbres ont su développer des façons d'interagir autrement qu'à travers le seul filtre de la compétition et de la concurrence pour les ressources.

Quoi qu'il en soit, l'arbre est un organisme extrêmement complexe qui a développé un large bouquet de stratégies sophistiquées pour répondre à ses besoins. Et nous commençons à peine à découvrir et dévoiler ces stratégies incroyables.

Léon Mukoko
eco-vertes.info

Côte-d'Ivoire**Alassane Ouattara réélu sans surprise**

Selon les résultats proclamés par la Commission électorale indépendante le mardi matin, Alassane Ouattara a obtenu 94,27% des voix.

Après avoir proclamé les résultats département par département pendant plus de deux jours, la Commission électorale indépendante (CEI) a annoncé mardi matin à l'aube les résultats complets de la présidentielle du samedi 31 octobre. Alassane Ouattara, 78 ans, est vainqueur avec 94,27% des voix.

Pascal Affi N'Guessan et Henri Konan Bédié, qui ont boycotté le scrutin mais n'avaient pas retiré formellement leur candidature, sont crédités respectivement de 0,99% et 1,66%. Kouadio Konan Bertin obtient 1,99%, selon ces chiffres officiels.

« Est donc élu président de la République M. Alassane Ouattara », a déclaré le président de la CEI, Ibrahim Coulibaly-Kuibiart, après avoir lu les scores.

Le taux de participation s'élève à 53,90%, alors que le scrutin de samedi avait été émaillé d'incidents et de violences. La CEI a désormais trois jours pour transmettre ces résultats au Conseil constitutionnel, qui a sept jours pour les valider.

Nuit agitée

La nuit d'attente a aussi été une nuit de tension. Selon le secrétaire exécutif du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), Maurice Kakou Guikahué, des déto-

nations ont été brièvement entendues en fin de soirée près des résidences de différents leaders de l'opposition : Henri Konan Bédié, Pascal Affi N'Guessan, Albert Toikeusse Mabri, Assoa Adou. Selon ce que disent les opposants que nous avons pu joindre, il s'agirait de détonations de grenade ou de tirs en rafales.

Assoa Adou, le secrétaire général du Front populaire ivoirien (FPI), parle de deux pick-up de la police qui seraient passés à ce moment-là accompagnés d'un camion de policiers en civil ou en tenue.

Les opposants établissent un lien entre ces détonations et la création lundi soir par l'opposition d'un Conseil national de transition, qui devra, disent-ils, préparer le cadre d'élections présidentielles justes, transparentes et inclusives, et convoquer des assises pour la réconciliation nationale. « La coïncidence est trop flagrante », estime Maurice Kakou Guikahué que RFI a pu joindre lundi soir au téléphone.

Vers 22 heures, il y a eu des tirs et des rafales chez lui (NDLR, Henri Konan Bédié).

Alassane Ouattara avait été élu une première fois en 2010, puis réélu en 2015. En mars dernier, il avait annoncé qu'il ne se représenterait pas avant de changer d'avis en août après le décès de son dauphin désigné, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly.

ETHIOPIE**32 tués dans un "massacre" de civils**

Au moins 32 civils ont été tués dimanche dans la région de l'Oromia, dans l'Ouest de l'Éthiopie, lors d'une attaque menée par un groupe armé, a indiqué lundi la Commission éthiopienne des droits humains, qui parle d'un "massacre".

Ces violences interviennent dans un contexte de violences ethniques croissantes qui mettent sous pression le Premier ministre Abiy Ahmed, lauréat en 2019 du prix Nobel de la paix et originaire de cette même région de l'Oromia.

"Les chiffres officiels font état de la mort de 32 civils, mais les premiers indices obtenus par l'EHRC laissent penser qu'il est fort probable que le bilan excède ce comptage" initial, a écrit la Commission éthiopienne des droits humains (EHRC) dans un communiqué.

Selon l'EHRC, "les assaillants ont ciblé les membres de l'ethnie amhara", la plus importante d'Éthiopie après les Oromos.

Les autorités régionales d'Oromia avaient accusé plus tôt un groupe armé, l'Armée de libération oromo (OLA), d'avoir mené

cette attaque, dans la zone de Wollega.

"Des citoyens pacifiques ont été tués (...) de manière horrible", avaient-elles indiqué dans un communiqué, sans donner de bilan.

Un survivant, joint lundi par l'AFP au téléphone, a indiqué que l'attaque avait fait des dizaines de morts. Il a expliqué que les assaillants avaient attaqué peu après le retrait, soudain et inexplicable, des soldats stationnant dans la zone.

"Après nous avoir rassemblés, ils ont ouvert le feu sur nous, avant de piller le bétail et brûler des maisons", a raconté ce témoin sous le couvert de l'anonymat pour des raisons de sécurité : "J'ai compté plus de 50 corps et je sais que d'autres (personnes) ont été touchées par des balles".

L'EHRC "exhorte les autorités fédérales et régionales à ouvrir rapidement une enquête indépendante sur cette tuerie et faire la lumière sur les raisons du retrait des militaires de cette zone connue depuis longtemps pour être vulnérable aux attaques".

Présidentielle américaine**Biden, une longueur d'avance !**

Les sondages placent depuis des mois le démocrate Joe Biden dans le statut du favori à l'élection présidentielle aux États-Unis, mais le républicain Donald Trump affirme qu'il les fera mentir comme lors de sa victoire surprise de 2016.

A l'échelle des nationale : Biden en tête

D'après la moyenne études d'opinion établie par le site RealClearPolitics, Joe Biden, avec 51% des intentions de vote, a une avance de 6,7 points sur Donald Trump (44,3%). Cet avantage est resté globalement stable au fil des mois, même s'il a parfois atteint des pics d'une dizaine de points.

L'avance actuelle représente plus du double de celle dont disposait Hillary Clinton à la veille du vote il y a quatre ans. À l'époque, les sondages avaient été relativement justes concernant le vote populaire, remporté par la démocrate.

Etats-clés : avantage Biden

Pour accéder à la Maison Blanche, toutefois, c'est une majorité de grands électeurs attribués État par État qu'il faut gagner. Pour cela l'attention se concentre sur une poignée d'Etats-clés susceptibles de passer d'un camp à l'autre.

Joe Biden devance confortablement Donald Trump dans les sondages dans le Michigan (+5,1 points) et le Wisconsin (+6,6 points), deux États du nord des États-Unis gagnés à la surprise générale par le milliardaire républicain il y a quatre ans, contribuant à sa victoire. En Pennsylvanie, l'un des États les plus observés de cette élection, son avance est légèrement inférieure, de 4,3 points, plus proche de la marge d'erreur.

Dans les États-clés du sud du pays, les intentions de vote sont nettement plus serrées. En Floride, que Donald Trump doit à tout prix conserver s'il ne veut pas anéantir ses chances de second mandat, les candidats sont au coude-à-coude (+1 point pour Joe Biden) : le démocrate est devant selon le dernier sondage New York Times/Siena (+3 points), mais selon celui du Washington Post/ABC News, c'est le républicain qui mène (+2 points). Même situation dans l'Arizona (+1 point en moyenne pour Joe Biden). En Caroline du Nord, les courbes se sont croisées dans la dernière ligne droite, et donnent maintenant une légère avance de 0,6 point à Donald Trump.

Même si les moyennes des derniers sondages, État par État, se trompaient autant qu'il y a quatre ans, Joe Biden l'emporterait malgré tout. Mais il n'est pas à l'abri d'une erreur encore plus grande.



La 20ème édition du festival "Temps de théâtre"

Le go ce mardi par un vernissage sur la créativité des artistes

Dans un communiqué de presse publié par Les organisateurs de la 2^{ème} édition de la Soirée des arts qui se tiendra le 13 novembre 2020 au Musée National de la RDC, ceux-ci ont rendu public la liste complète des nominés pour le prix « Lokumu arts.cd ». Il compte 25 catégories.

« Les jurés habitent tous la ville de Kinshasa, lieu, de l'organisation de la 2ème édition de la Soirée des Arts. La Présidente du jury Madame Yolande Elebe-Ma-Ndembo travaille avec son équipe de six membres pour sélectionner les noms des lauréats en tenant compte des critères objectifs. Par souci de transparence, les noms de six autres membres du jury seront annoncés lors de la soirée de gala », souligne-t-il.

Contrairement à la première édition, celle-ci mettra l'accent sur la lutte contre la stigmatisation dont son victime les personnes vivant avec le VIH/Sida et la culture essentiellement dans le milieu des jeunes de Kinshasa.

Les nominés du Prix Lokumu :

Arts plastiques:

Freddy Tsimba, Edison Musavuli (Goma), Vitshois Mwilabwe, Claudy Khan.

Arts visuels :

M Kadima, Guerschom, Aristote Nzuzi Ndonzuawu, Aroba Design.

Prix de la Mode :

Lydia Okosa, Lydia Nsambayi, Marie France Idikayi, David Gulu, Marco Fashion

Artiste gospel :

Dena Mwana, Moise Mbiye, Jow'ell Bombay (JoW'B), Fiston Mbuyi, Rosny Kayiba

Prix de la littérature :

« Coeur (E)pele » Tata N'Longi Bia, «La rumba congolaise : Histoire et économie » Didier Mumengi, « La Passion de l'Etat » de Leon Kengo, « Les Pires formes de travail des enfants » Joseph Arthur Mondimo, « Ce Jour-là » cie.

Prix de la danse :

Isaac Kalonji, Tina Bokata, Fabrice Buabulamutima, Faraja Batumike (Goma), Bboy big One Breack Dance.

Prix du théâtre populaire :

Vue de Loin, Maman Kalunga, AiDa, Esobe, NADA Mastor.

Prix du cinéma :

« Film Heart of Africa », « Kinshasa Makambo », « Congo Lucha », « L'Ombre des Oubliés », « L'Economie de la rumba ».

Prix de l'innovation :

« Metarmophozo, un enfant un livre », « Concert des mots », Salon des bruits de Kinshasa (Fisokin), Bien-nale Young Congo de Kinshasa, FACArts

Humoriste de l'année :

Marco Mbayabu (Lubumbashi),

Ronsia Kukiél, Les Nyotas, Benji 4, Felix Kisabaka

Prix de l'immortel :

Yantula Bobina Petit Pierre, Eric de la Motte, Jeannot Bombenga, Andre Lufwa (Ekeko Ya FIKIN)

Journaliste culturel de l'année :

Jordache Diala, Francine Tshatsha Kaboya (Goma), Jeannot Mantwaki, Nioni Masela, Naty Lokole.

Media culturel de l'année :

Talents 2 Kin, Eventsrdc.com, Mbote.cd, Kivuzik, Trace Kitoko

Prix du Dj :

Dj Wendy Rose, Dj Spilulu Lubumbashi, Dj Amaroula, Dj Virus, Dj Abdoul.

Label de production :

LMB Records, Rock City, Belazik(Goma), KISANGA project (Kisangani)

Evènement de l'année :

Festival Amani (Goma), Festival International de la rumba et de l'Elegance (FIRE), Red One, African Music Forum, Festival Ngoma (Kisangani)

Poésie chantée (slam) :

Peter Komondua, Yekima de bel art, Micro Mega (Projet slam pour les jeunes de Kinshasa), Do Nsoseme, Pac Mesrimes (Goma)

Personnalité culturelle :

Dhedhe Mopasa, Paul Le Perc, Henry Kalama, Missy Bangala, Didier M'pambia

Manager de l'année :

Christian Lepira, Celpa Diakiese, Mani Loko, Prince Balume, Jean-Michel Ka

Mécène de l'année :

Abed Achour, Eric Mandala, Jeff Djadi Leteta, Tambwe Mwamba, Ted Tendayi.

Artiste congolais de la diaspora :

Maitre Gims, Youssoupha, Damso, Dadju, Singuila

Prix de la musique urbaine :

Gaz Fabilous, MPR Music, Alesh, Lumino, Orakle.

Chanson de l'année :

« Yo pe » Innoss B, « Inama » Fally, « Misu na misu » Robinio, « Kibokolo » Gaz mawete, « Mumpé » Fabregas.

Musicien de l'année :

Innoss B, Ferre Gola, Fally Ipupa, Barbara Kanam, But na filet, Celine Banza, Eric Nice.

Meilleure Collaboration avec la RDC :

Naomie Wamboe (feat Eric Nice)-Bibi, Serge Beynaud (feat Yorobeau Swag)-Lifuende, Diamond Platinumz (feat Innoss B feat)-Yo Pe, Diamond Platinumz (feat Fally Ipupa)- Inama, Toofan (feat DJ Samarino)-Bibi Remix.

B.J.D

Clôture de la saison culturelle de septembre-octobre

C'est le week-end dernier que " Saison culturelle de septembre-octobre " s'est clôturé en beauté. Durant deux mois, e Centre Culturel de Ndjili a brillé de ce grand événement culturel qui avait comme message la sensibilisation des artistes à dire non aux actes de pollution sonore dans la ville de Kinshasa.

Parmi les animateurs de cet événement, l'on a noté le passage du conteur et metteur en scène de la structure "Cie Théâtre de Marconte", S. Konde, qui a fait des présentations, sur les textes de quelques dramaturges africains, sur la technique de fabrication des marionnettes à base des déchets en carton ou des babouches, ainsi que sur la production de ce genre de spectacle à Kinshasa. Par ailleurs, M. Niamba, un des organisateurs, a expliqué le mobile de cet événement qui entre en ligne de compte des objectifs de sa structure, notamment celui de sensibiliser contre la pollution sonore par l'art et de promouvoir la culture en milieu

périurbain. Il a été question d'offrir au public l'opportunité de découvrir ou de redécouvrir des artistes et ainsi que leurs œuvres, dont les innovations en matière de lutte contre la pollution de l'environnement, a-t-il indiqué, ajoutant que "Malafi'arts production" avait mis tout en œuvre pour accueillir les spectateurs dans des conditions optimales de sécurité sanitaire contre la Covid-19.

La prochaine activité envisagée avant la fin de l'année, est la troisième édition du "Salon des bruits de Kinshasa", visant également à sensibiliser contre la pollution sonore par des actions artistiques et des conférences appropriées, a-t-il annoncé.

Plusieurs rencontres ont marqué cet événement entre autres des ateliers de renforcement de capacités des animateurs culturels, des spécialistes en fabrication et manipulation des marionnettes, ainsi que des échanges sur les stratégies d'utilisation de l'art comme support de lutte contre la pollution sonore.

Beni Joël Dinganga

Koffi Olomide, U-Arena l'incertitude !



La circulation accélérée du coronavirus pourrait tout faire capoter pour la star congolaise. En juillet dernier, mille cinq cents professionnels de la musique ont interpellé le gouvernement français dans une lettre ouverte, réclamant une date pour la reprise des concerts sur scène, malheureusement en raison de la covid-19, un décret pourrait interdire les concerts en salle jusqu'au 31 mars 2021.

Après plus de dix années d'absence, la star de la rumba congolaise se prépare en toute dextérité pour signer un retour musical fracassant sur la scène européenne « Après 10 ans d'absence, je suis heureux de vous annoncer mon retour sur la scène internationale au nouveau U-ARENA à Paris Nanterre... » avait-il déclaré sur son compte Instagram.

Mais aujourd'hui l'effectivité de ce concert prévu pour le 13 février 2021 dépend désormais de la décision du Parlement français. Depuis le 24 juillet, une loi organisait la sortie de l'état d'urgence sur la majeure partie du territoire français. Face aux indicateurs sanitaires qui conti-

nent de se dégrader, l'exécutif a jugé nécessaire de conserver ce même arsenal législatif.

Un projet de loi pouvant prolonger jusqu'en mars 2021 la possibilité de restreindre les rassemblements et déplacements en raison de la covid-19 a été présenté le 16 septembre dernier en conseil des ministres à l'Elysée.

S'il arrive que les députés adoptent et prorogent ce projet du gouvernement, le concert du Congolais Koffi Olomide à Paris connaîtra certainement une annulation ou un report. Ce décret serait un coup dur pour les organisateurs qui ont, depuis un certain temps, débuté avec la vente des billets, mais aussi pour l'artiste qui promettait de faire valoir sa virtuosité pour un retour triomphal sur la scène internationale. « Je serai le meilleur Koffi que le monde n'a jamais vu. J'ai plus de chansons et je vais choisir plus au moins vingt-cinq chansons. C'est l'histoire de la musique congolaise qui va s'écrire », confiait-il lors d'un entretien faisant état dudit concert.

B.J.D/arts.cd

La LINAFOOT - ce mercredi au stade Frédéric Kibassa

Groupe Bazano et son nouvel entraîneur à l'épreuve de V.Club

24 heures après avoir limogé son staff technique, la Jeunesse sportive Groupe Bazano de Lubumbashi vient d'enrôler Seguin Ndombe. C'est une nouvelle confirmée par la direction de communication du club, ce dimanche 01 novembre 2020.

La soirée du samedi 31 octobre n'était rose pour le staff technique des Guerriers composé par José Mundele (entraîneur principal), et de Honoré Nkulu comme son adjoint. Ces derniers ont été limogés au sein de

l'équipe chère à Mabwisha Kasongo Meschack pour insuffisance des résultats.

Sans tarder, Seguin Ndombe reconnu comme ancien joueur de CS Makiso de Kisangani, et ancien entraîneur de Rangers, vient de prendre les commandes du staff technique de Bazano.

La lourde mission de ce technicien congolais est celle de relever le niveau de l'équipe. C'est après un début de l'exercice 2020-21 très médiocre sous la houlette

de José Mundele qui avait jusque-là joué 6 matchs sans aucune victoire.

En outre, les dernières nouvelles rassurent que Seguin Ndombe vient d'embarquer avec ses nouveaux joueurs pour regagner le fief du club, Lubumbashi.

Notons que sa première sortie officielle avec son désormais nouveau club est prévue pour le mercredi 04 novembre contre l'AS Vita club. Ce sera au stade Frédéric Kibassa Maliba à 15h30'.

Cedrick Sadiki Mbala

Mercato : l'AS FAR officialise l'arrivée de Yannick Bangala

L'international congolais, Yannick Bangala a officiellement rejoint le Maroc, et paraphé un contrat de 3 ans avec l'Association des Forces Armées Royales (AS FAR). Le désormais ex-défenseur de l'AS VClub a été présenté à la presse marocaine ce lundi 02 Novembre. Le défenseur congolais présenté comme pur talent et très expérimenté en dépit de son jeune âge. Il a fait plusieurs campagnes de la Champions League avec l'AS VClub, il était au CHAN 2016 remporté par la RDC, il a également fait partie de l'équipe des Dau-



phins Noirs finalistes malheureux de la Coupe de la CAF en 2018.

LINAFOOT D1

Passé à tabac par les supporters de Simba, le coordonnateur de Maniema a frôlé le pire

es supporters de l'Association Sportive Simba n'ont pas facilement digéré la défaite de leur équipe face à l'Association Sportive Maniema Union (0-2) en Linafoot D1 le dimanche 1er novembre 2020 au stade Dominique Diur. Pour apaiser leur colère, ils ont pris à partie le coordonnateur et le secrétaire du club de Kindu au terme du match.

L'état de santé de Guy Kapia inspire une profonde inquiétude. Il est passé dans un état voisin de la mort : « Le coordonnateur a été tabassé jusqu'à demi-mort et la jeep de la police était là pour l'amener à l'hôpital de la place. Deux dents ont bougés et l'argent de sa poche emporté », se confie le secrétaire Papy Djamba à



Footrdc.

Le coordonnateur n'est pas la seule victime. Le secrétaire du club a été passé également à tabac ; « Deux victimes lui [le coordonnateur Guy Kapya] et moi »,

rapporte Papy Djamba. Après avoir des soins administrés au coordonnateur, Maniema Union a rejoint la ville de Lubumbashi dans la soirée du dimanche.

Footrdc.com

Bakambu éliminé en demi-finale de la Chinese Super League

C'est fini. Cédric Bakambu et le Beijing Guoan disputaient lundi la demi-finale retour de la Chinese Super League face à Guanzhou Evergrande. Après le match nul de 0-0 à domicile, les hommes de Bruno Genesio se devaient de sortir un match d'anthologie pour obtenir leur ticket pour la finale. Au finish, les visiteurs ont perdu par 1-3 et voient leur aventure s'arrêter dans le dernier carré.

Titulaire, Bakambu n'a rien pu faire malgré ses 13 buts de la saison. L'ancien du FC Barcelone Paulinho (56e et 81e), auteur d'un doublé, et Talisca sur penalty (39e) ont achevé les espoirs du club de Nankin. Cédric Bakambu disputera la finale pour la troisième place face à Shanghai SIPG, éliminé par Jiangsu Suning (1-2 a.p., 1-1 à l'aller).

Footrdc.com



Le Bayern Munich en roi : REAL, BARÇA, PSG à la traîne

Les débuts de la saison 2020/2021 sont marqués par les absences et autres blessures dues à la crise sanitaire et au calendrier chargé des joueurs européens. Le Bayern, lui, tient bon et continue d'impressionner.

La capacité des grands clubs à faire face à leurs problèmes afin de produire de bons résultats est mise à rude épreuve. Le Barça, le Real, City ou encore le PSG : chacun accuse le coup. Un club d'irréductibles germains résiste. Sur le plan athlétique, le club bavarois s'en sort effectivement mieux que ses concurrents anglais, espagnols ou français, sans doute dû à la reprise plus tardive du championnat allemand. Le Bayern Munich, qui parvient à maintenir des ré-



sultats très satisfaisants malgré une large défaite contre Hoffenheim (4-1) fin septembre, peut se féliciter de sa gestion. Lui qui a affronté, mardi soir le RB Salzburg, peut se montrer confiant. L'effectif de Munich est d'une efficacité surprenante en grande partie grâce à Hansi Flick, entraîneur principal depuis maintenant un, an jour pour jour.

Les débuts misérables de Lubumbashi Sport

Début de saison catastrophique pour les Rouges et Blancs de Lubumbashi Sport qui croupissent au bas fond du classement partiel de la Ligue Nationale de Football, 26ème édition. Lubumbashi Sport est comme condamné à perdre des rencontres, sans électrochoc pour inverser la tendance. Le fait d'avoir commencé le championnat en retard par rapport aux autres et de ne compter aujourd'hui que 3 matchs n'a peut être fait qu'aider les hommes de Mutombo Tshota qui affichent une forme à la fois inquiétante et alarmante.

Les Kamikazes n'ont fait que compter les buts encaissés à chacune de leurs rencontres disputées jusqu'ici. 3 revers en 3 en autant de matchs, 7 buts concédés, 2 seulement inscrits. Simplement la pire équipe de ce début de cham-



pionnat. Les Rouges et Blancs sont dans la traversée du désert et doivent cet état de choses à l'absence d'un comité directeur complet. Les élections organisées à l'intersaison n'avaient pas pu donner le nom du successeur d'Edmond Banz. Le club évolue sans président et pourrait probablement voir le bout du tunnel ce mardi, une assemblée générale extraordinaire et électorale est annoncée. Les Kamikazes croisent les doigts.

footrdc.com

AS Simba, anciens et nouveaux dirigeants enterrent la hache de guerre

Le président sortant de l'Association Sportive Simba, Robert Tshipund et les membres de son comité ont rencontré les nouveaux dirigeants du club dans une assemblée « paix et réconciliation ». Les deux parties ont fumé le calumet de la paix et enterré la hache de la guerre pour le bénéfice de l'équipe dont les résultats sont famélicques.

Entre les deux parties, le conflit était latent. L'ancien président, Robert Tshipund a voulu jouer la carte de l'apaisement. « Aujourd'hui, la maison est en feu ! Il faudrait que nous parents, puisions nous réunir. 1 nuls et trois défaites, c'est trop ! C'est trop ! trop ! », a déclaré l'ancien président, Robert Tshipund Mbako à Footrdc.

Face à l'échec rencontré par le projet sportif, le nouveau comité s'est rendu à l'évidence. Faire fédérer tout le monde, dont les anciens ténors, autour de Simba. « Je loue l'initiative du co-

mité actuel de se voir et d'en discuter. Faut pas seulement se limiter au président. Il faut voir le président Chansa, le président Safi », plaide le président Robert Tshipund.

L'ancien homme fort des Kamikazes se veut pacifique. Robert Tshipund ne veut pas évoquer le terme guerre. « Il n'y pas eu la guerre pour demander la paix. Il y a seulement eu incompréhension », fait savoir Tshipund Mbako. Ce dernier reste confiant que dans l'unité l'avenir des Kamikazes sera radieux : « Unis, nous allons gagner ».

Après 4 sorties en Linafoot D1, les Kamikazes de l'Association Sportive Simba affichent un morne bilan. 1 petit point pris sur les 12 possibles, la moisson est assez insuffisante. Le Club rouge et blanc court toujours après sa première victoire, un succès attendu et qui pourrait peut-être sonner comme un véritable déclin pour un club dans un état voisin de dérive.

Marco Emery Momo

Invité par Félix Antoine Tshisekedi

Moïse Katumbi ce vendredi à Kinshasa

Comme annoncées, les consultations initiées par le président de la République ont démarré effectivement le lundi 2 novembre 2020 au Palais de la Nation. La liste des invités de Félix Antoine Tshisekedi est dévoilée au fur et à mesure des audiences. Il nous revient que dans le lot des personnalités attendues au Palais de la Nation figure Moïse Katumbi, président d'Ensemble pour la République. Ce dernier avait dès l'annonce de consultations, donné son avis favorable à ces échanges qui arrivent à point nommé, en raison de la crise au sein de la coalition au pouvoir. Malgré leur deal de gouverner ensemble la Rd-Congo pendant cinq ans, le Fcc (Joseph Kabila) et le

Cach (Félix Tshisekedi) n'émettent plus sur la même longueur d'ondes. Les accrochages privés et publics entre les deux alliés ont mis à nu leurs divergences profondes sur la manière de gérer la *res publica*. Cette crise au sommet de l'Etat a conforté la volatilité de tous les compartiments de la vie nationale, à telle enseigne que le pays tourne au ralenti frappé de plein fouet par une crise multiforme. L'insécurité bat son plein sur l'ensemble du territoire national, particulièrement dans l'Est. Le développement devient une denrée rare du fait d'une économie dévoyée, en l'absence d'une production nationale pouvant la soutenir. Le pouvoir d'achat de la population

s'effrite chaque jour alors que les prix des denrées de première nécessité s'emballent sur le marché. La corruption décriée par tous s'impose comme mode de gestion et de survie pour tous ceux qui peuvent disposer d'une parcelle de pouvoir. Ce décor non reluisant a toujours interpellé Moïse Katumbi qui se dit prêt à soutenir toute initiative qui va dans le sens d'améliorer tant soit peu le bien-être de la population congolaise. Raison pour laquelle il avait dit de faire une opposition républicaine jusqu'à la fin de la législature actuelle. Qu'il soutienne les consultations actuelles ne devrait nullement surprendre personne. Il viendra bientôt à Kinshasa,

d'abord pour écouter le président de la République dévoiler sa nouvelle vision ensuite lui faire des propositions par rapport au contexte actuel de crise. Bref, le président d'Ensemble pour la République ne vient pas en villégiature dans la capitale, au contraire il va apporter sa pierre aux efforts de tous ceux qui veulent du développement de la Rd Congo et des Congolais. Vaut-il mettre à profit son séjour kinois pour présenter son parti politique aux Kinois ? Rien n'est exclu. Wait and see.

Les Kinois s'activent pour un accueil délirant

Depuis que l'annonce

du déplacement de Moïse Katumbi pour la capitale a été faite, les états-majors de Ensemble pour la République s'activent pour offrir à leur Président un accueil digne de son rang dans l'échiquier politique national. Il est connu que l'agenda du Président Katumbi a été refroidi par le retard accusé dans l'agrément officiel de Ensemble pour la République dont il devrait célébrer la sortie officielle à Kinshasa.

Hélas. En attendant, les Kinois se mobilisent pour un déferlement sur les principales artères qu'empruntera le cortège du Chairman de TP Mazembe, de l'aéroport de Ndjili, au siège du parti.

LR

